Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 475

Artikel: Les femmes et la Société des Nations

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262284

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'enfance

Faisant suite aux séances du Comité contre la traite des femmes, encore en session au moment où nous mettons sous presse, le Comité pour la protection de l'enfance entrera en séance lundi prochain 27 avril. A son ordre du jour figurent toute une série de questions d'intérêt capital: cinématographe récréatif, placement famalial, âge de la responsabilité pénale, enfants illégitimes, abandon de famille, activité touchant à l'enfance du Bureau International du Travail, de l'Organisation d'hygiène, de l'Institut international du cinématographe éducatif... Nous ne saurions donc trop engager tous ceux qui le peuvent parmi nos lecteurs et lectrices à suivre les discussions qui vont s'engager, entre spécialistes venus de plus de quinze pays, sur la base de documents, véritables mines de renseignements internationaux, préparés par le Secrétariat. Les séances sont publiques et ont lieu à l'ancien Secrétariat (quai Wilson).

Paix et radiodiffusion

La S. d. N. vient de convoquer pour le 3 septembre prochain une conférence internationale chargée de conclure une Convention sur l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix, Convention dont le texte préparé par l'Institut de Coopération intellectuelle a déjà été soumis à tous les gouvernements. Ce qui est intéressant, en outre de l'idée à la base de cette Convention, c'est qu'ont été invités à cette Conférence internationale, non seulement tous les Etats membres de la S. d. N. mais encore ceux qui n'en font plus ou pas encore partie, tels que l'Allemagne, les Etats-Unis, le Brésil, le Japon, l'Egypte, etc.

La polygamie en Egypte

De toutes les revendications féministes en Egypte, celle qui rencontre le plus d'opposition et les plus violentes attaques est la demande de l'interdiction de la polygamie.

Une vive campagne fut menée autour de ce problème lorsque l'Union des femmes égyptiennes présenta, l'année dernière, au Président du Conseil un certain nombre de demandes concernant les droits de la femme. Quelques-uns voient dans ce désir de supprimer la polygamie une insubordination à la loi coranique qui, d'ailleurs n'a fait que tolérer cette vieille institution sociale dans un temps où l'état général des mœurs ne permettait même pas d'envisager sa disparition. Cependant, cette coutume a été prohibée dans plusieurs Etats musulmans, tels que la Turquie, l'Iran, et d'autres pays, tels que l'Inde et la Syrie, luttent pour son abolition. Du reste, en Egypte la population féminine est presque égale en nombre à la population masculine, et les classes fortunées et moyennes n'appliquent déjà plus cette coutume périmée. Reste la classe ouvrière et rurale, où le mari polygame considère surtout le profit qu'il retirera du travail de ses épouses et de leur nombreuse progéniture.

Les féministes égyptiennes réclament que, dans la nouvelle Egypte qui est en train de s'ériger, la femme ait, comme dans l'antiquité, une place digne et respectée, si l'on veut qu'elle exerce une influence bienfaisante sur ses enfants, dans la société et dans l'Etat. S. F.

Les femmes et la paix

N. D. L. R. — *Bien qu'après les décevantes récentes journées de Genève, les textes que nous publions ci-après aient surtout un intérêt documentaire, nous estimons d'autant plus nécessaire de faire connaître l'effort accompli vers la paix par les organisations féminines, au cours de ces dernières semaines, effort qui est un gage de la continuation d'une activité d'autant plus intense que les circonstances sont plus troublantes.*

Protestation contre la guerre des gaz

Nous ne croyons pas que beaucoup de journaux suisses aient publié l'émouvant appel lancé par la princesse Tschai, présidente de l'Association des Femmes éthiopiennes, à la Section fémiféminine de l'Association pour la S. d. N. que préside Lady Gladstone. Nous pensons donc utile de le reproduire ci-après:

« *Sept jours durant, l'ennemi a bombardé sans interruption, avec des gaz terribles, les armées et le peuple de mon pays, y compris les femmes et les enfants.*

« *Nos soldats sont braves; ils savent qu'ils doivent accepter les conséquences de la guerre.*

« *Mais, contre ces gaz atroces, nous sommes sans protection; nous n'avons pas de masques, rien.*

« *Les souffrances et les tortures endurées sont au delà de toute description. Des centaines de nos concitoyens hurlent et gémissent de douleur.*

« *Un grand nombre d'entre eux sont méconnaissables, la peau de leur visage étant entièrement brûlée. Ce sont des faits!*

« The Ethiopian Women's Association *a décidé de lancer un appel aux femmes à travers le monde, afin qu'elles usent de leur influence pour faire cesser l'emploi de ces effroyables méthodes.* »

Le Comité des Organisations féminines internationales pour la paix et le désarmement, dont l'activité est bien connue de tous nos lecteurs, ne pouvait rester silencieux devant pareil cri de secours. Aussi, sans se faire d'illusions quant au résultat, mais avec le sentiment très net de soulager la conscience de beaucoup, a-t-il immédiatement rédigé la protestation suivante, qui a été remise à M. de Madariaga, président du Comité des XIII.

En tant qu'organe représentatif de millions de femmes de toutes races, de toutes convictions et de toutes nationalités, le Comité pour la Paix et le Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales est amené à répondre à l'appel que la Princesse Tsehai, Présidente de l'« Ethiopian Women's Work Association » *a lancé aux femmes du monde entier, leur demandant leur aide contre l'agonie qu'impose à son peuple et notamment aux femmes et aux enfants dans les villes et les villages, l'emploi de gaz par les armées italiennes.*

En tant que femmes, et bien que nous n'ayons aucune illusion sur l'humanisation de la guerre, il nous est particulièrement odieux de penser que la population civile, sans défense, est victime de ces attaques. Celles-ci, de plus, constituent une violation formelle et délibérée du Protocole de 1925 sur l'emploi des gaz asphyxiants, par lequel l'Italie et l'Abyssinie sont liées, alors qu'aucune nécessité de défense militaire du territoire ne peut être alléguée.

Cette violation du Traité est d'autant plus flagrante que les deux pays ont accepté l'appel du Comité des Treize quant au règlement pacifique du conflit par voie de négociations. Alors que l'on cherche les termes d'un accord susceptible de solutionner le conflit, une campagne de terrorisme est menée.

En face de ces faits, nous désirons protester auprès du Comité des Treize contre l'emploi de ces méthodes. Nous demandons au nom de l'humanité, à tous ses membres, de chercher avec énergie et persévérance les moyens les plus efficaces pour mettre fin à cette guerre et solutionner le conflit selon les principes de la Société des Nations.

Nous nous permettons d'informer ce Comité que nous envoyons copie de cette protestation au Comité International de la Croix-Rouge, ainsi qu'aux femmes de tous les pays, en insistant auprès d'elles pour que chacun fasse tout ce qui est en son pouvoir pour en nantir l'opinion publique.

La situation internationale

D'autre part, ce Comité (dont l'activité a repris un grand essor depuis le retour de Miss Dingman, sa présidente, qui est maintenant libre de lui consacrer tout son temps et ses forces) s'est très vivement préoccupé de la situation internationale telle que l'a créée le geste de l'Allemagne du 7 mars. Toujours soucieux d'équité, il a fourni à de nombreux membres des organisations internationales à Genève l'occasion d'entendre des débats aussi courtois qu'objectifs, au cours desquels les points de vue français, anglais et allemand ont été exposés avec clarté, successivement par MM. Th. Ruyssen, secrétaire général de l'Association pour la S. d. N., Bertram Pickard, et Jentsch. Pour celles qui n'ont pu assister à ces rencontres, une étude très serrée de la situation actuelle, et des solutions préconisées, a été préparée par Miss K. Courtney et le Dr. H. Clark, étude qui a été envoyée à tous les groupes affiliés et à tous les membres correspondants du Comité à travers le monde. Et la déclaration suivante fut remise les derniers jours de mars au Conseil de la S. d. N.

Le Comité Exécutif des Organisations féminines Internationales pour la Paix et le Désarmement,

S'associe au verdict du Conseil de la Société des Nations quant à la répudiation d'un traité par l'Allemagne, répudiation qui détruit la confiance en des accords librement acceptés.

Reconnaissant la gravité de la situation que cette violation a occasionnée en Europe, le Comité désire exprimer au Conseil sa conviction que la nécessité primordiale est de prévenir la guerre et de construire pour l'avenir. En conséquence, il espère que les présentes délibérations auront pour résultat des négociations pour l'édification d'une paix durable en Europe.

Le Comité espère

1) *que les dites négociations conduiront à une réduction et à une limitation générales des armements, ainsi qu'à un système international de contrôle et d'inspection;*
2) *que le recours à la guerre devra être évité en développant le système collectif en harmonie avec le Pacte de la Société des Nations;*
3) *que les négociations comprendront l'examen des différends, qui détruisent les bases sur lesquelles une paix durable peut être fondée.*

Le Bureau du Comité s'est encore réuni à Paris les 4 et 5 avril dernier, ceci pour permettre à ceux de ses membres qui ne peuvent pas facilement venir à Genève de participer à ses débats. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ces réunions, mais nous pouvons dès aujourd'hui dire à nos lectrices qu'une Conférence d'études, consacrée en grande partie à des questions économiques, est prévue pour le début de juin à Genève. M. F.

Un succès féministe en Norvège

Le projet de loi reconnaissant aux femmes le droit d'accéder à toutes les fonctions de l'Etat, projet qui, sauf erreur, avait été repoussé, il y a quelques années, vient de réapparaître devant la Chambre Basse, qui l'a accepté par 64 voix contre 38. Il s'agit dans l'espèce de l'admission des femmes à la carrière diplomatique, au gouvernement, et au pastorat, et il est même assez curieux de constater que cette dernière vocation, entr'ouverte aux femmes dans bien des pays certes moins avancés que la Norvège, comme la Suisse ou la France, l'Etat scandinave qui a, le premier, reconnu des droits aux femmes, a beaucoup de peine à leur en laisser l'accès libre. On a encore entendu formuler à la Chambre les mêmes réserves et les mêmes craintes que nous avons entendues chez nous, il y a maintenant bientôt dix ans !

Le dernier mot, malheureusement, n'a pas été dit par la Chambre Basse, et le projet doit encore passer devant la Chambre Haute. Espérons que le Sénat norvégien, qui, croyons-nous, l'a déjà enterré une fois, ne voudra pas renouveler ce geste fâcheux et suivre trop fidèlement l'exemple de son confère le Sénat français !

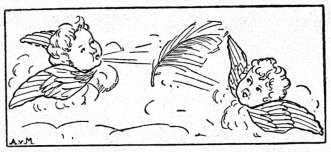

DE-CI, DE-LA

Les femmes dans les Commissions scolaires

Le Conseil municipal de la ville de Berne vient de procéder à l'élection des membres des Commissions scolaires. Celles-ci, sur un total de 144 membres, ne comptent que 14 femmes, soit le 9,7 %. Les femmes bernoises estiment avec raison cette proportion beaucoup trop faible, vu les tâches importantes qui incombent à ces Commissions.

Une femme pasteur en France.

Nous apprenons avec satisfaction que Mlle Schmidt, licenciée en droit et bachelière en théologie, a été appelée à remplir la charge de pasteur dans la paroisse de Sainte-Croix-Vallées Françaises (Gard).

---

chandises offertes à l'entr'acte, marchandises sur lesquelles les placeuses touchent fr. 0.05 par pièce vendue. Pour se faire un gain de fr. 80.— par mois, salaire fixe et pourcentage compris, il faudrait qu'une placeuse vende en moyenne 34 pièces par jour, et cela pour arriver à un salaire très nettement insuffisant.

Deux villes

De notre confrère Die Nation *(Berne), cette amusante historiette dont la portée psychologique dépasse celle d'une simple anecdote, que nous traduisons ci-après:*

Dans l'autobus de Grünewald. Une femme, appartenant à un milieu modeste, se précipite vers la porte de sortie à la station de Halensee, limite du secteur que son billet lui donne droit à parcourir. Mais elle arrive trop tard, et la lourde voiture s'est déjà remise en marche. Elle se lamente maintenant d'avoir tout un trajet à faire à pied pour revenir en arrière, et se plaint au conducteur qu'il ait donné trop tôt le signal du départ. « C'est au voyageur à se tenir prêt au moment de descendre », lui rétorque le conducteur, en lui réclamant le prix d'un nouveau billet pour ce trajet supplémentaire, et lorsqu'elle se rebiffe, il appelle tout simplement un agent de police, aux soins duquel il remet cette passagère. Tel est Berlin.

Il y a peu de jours, dans un autobus de la ligne Place St-Etienne-Mariahilfstrasse, un passager (du sexe féminin) demandait au conducteur, en prenant son billet, à quelle station il lui fallait descendre. « A la troisième station, répondit-il. « Mais, dès la station suivante, la femme se levait et se précipitait vers la sortie. « Pas encore », lui dit le conducteur. A la seconde station, comme elle faisait de nouveau mine de sortir: « Pas encore », répéta le conducteur; vous avez le temps, ce n'est qu'à la prochaine station. » Mais à cette troisième station, qui était la bonne, la femme resta tranquillement assise. Le conducteur ne s'en aperçut que lorsque la voiture s'était déjà remise en marche, mais tira immédiatement le signal d'arrêt, et fit descendre cette voyageuse peu débrouillarde; puis, lorsque l'autobus fut reparti à nouveau, il se tourna vers les autres voyageurs en disant: « Messieurs, vous comprenez maintenant pourquoi je n'ai jamais voulu me marier! » Telle est Vienne.

Que lisons-nous ?

Quelques titres de livres pour celles, qui aimant lire, ne savent pas toujours que choisir.

Georges Duhamel: *Fables de mon jardin.* 12 fr. français.

Amélie Fillon: *François Mauriac.* Coll. Galerie d'histoire littéraire.) 18 fr. franç.

E. Tasset-Nissolle: *Conquérantes.* 12 fr. franç.

Claude Silve: *Le Palertin.* 15 fr. franç.

Sigrid Unset: *Christine Lavransdotter*; tome I: *La Couronne.* (Coll. Cabinet cosmopolite. 24 fr. franç.

H. Dixelius (auteur de *Sara-Alelia): Simples histoires du Nord.* 12 fr. franç.

Publications reçues

Publications du Comité suisse des Sociétés s'intéressant au service domestique. (Vente: Office suisse pour les professions féminines, Schanzengraben, 29, Zurich.)

a. Die Haushaltlehre, plaquette illustrée, destinée aux jeunes Suisses allemandes en quête d'une profession. Elle explique la nécessité et les termes du contrat d'apprentissage, et renvoie les jeunes candidates aux bureaux d'orientation professionnelle, où elles trouveront conseils et adresses de bonnes patronnes.

b. Die Haushaltlehrmeisterin. Cette brochure contient des directives pour la patronne-maîtresse de maison. L'auteur parle d'expérience, indiquant les difficultés inhérentes à un apprentissage forcément mal délimité. Elle fait un choix judicieux dans la matière d'enseignement multiple et changeante. Une méthode est esquissée, illustrée par des faits vécus. C'est une vraie pédagogue qui a écrit ces directives, aussi la recommandons-nous à toute maîtresse de maison ayant charge d'éduquer de jeunes employées à son service.

A. de M.

Dr. Werner Ninck: *Jugend in Not.* (40 p., 1 fr. 50). Vente chez l'auteur, Därstetten, Berne.

L'auteur de cette brochure désire venir en aide à la jeunesse dans ses conflits sexuels. Il a recueilli les témoignages d'un grand nombre de jeunes des deux sexes, il s'est penché sur leur vie, sans parti pris et sans esprit de justicier; il essaye de comprendre leurs désordres, leurs chutes. Les confidences qu'il nous cite sont d'un intérêt poignant pour tout éducateur, car elles dévoilent la « grande pitié » de l'adolescence actuelle.

Si M. Ninck constate dans tous les milieux un manque affligeant de direction, un relâchement des mœurs et de l'énergie morale, il en incrimine un certain nombre de facteurs sociaux, entre autres l'émancipation de la femme. Il fait le